Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Arrêté du 28 octobre 2010 relatif à la liste des sportifs de haut niveau

NOR : *SASV1028205A*

La ministre de la santé et des sports,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 221-2, R. 221-1 à R. 221-8 et A. 231-3 à A. 231-8 ;

Vu les décisions et avis de la Commission nationale du sport de haut niveau relatifs aux critères de délivrance de la qualité de sportif de haut niveau et au nombre de ces sportifs par discipline ;

Sur propositions des directeurs techniques nationaux,

Arrête :

Art. 1er. – A compter du 1er novembre 2010, sont inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau les sportifs dont les noms figurent en annexe (1) du présent arrêté et relevant des fédérations françaises suivantes :

– aéronautique ;
– athlétisme ;
– badminton ;
– base-ball, softball et cricket ;
– basket-ball ;
– billard ;
– bowling et sports de quilles ;
– boxe ;
– canoë-kayak ;
– course d'orientation ;
– cyclisme ;
– équitation ;
– escrime ;
– étude et sports sous-marins ;
– football ;
– football américain ;
– golf ;
– gymnastique ;
– haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme ;
– handball ;
– handisport ;
– hockey ;
– hockey sur glace ;
– judo-jujitsu, kendo et disciplines associées ;
– karaté et disciplines associées ;
– lutte ;
– montagne et escalade ;
– motocyclisme ;
– natation ;
– parachutisme ;
– pelote basque ;

– pentathlon moderne ;
– pétanque et jeu provençal ;
– roller skating ;
– rugby ;
– rugby à XIII ;
– sauvetage et secourisme ;
– savate, boxe française et disciplines associées ;
– ski ;
– ski nautique ;
– sociétés d'aviron ;
– sport adapté ;
– sport automobile ;
– sport-boules ;
– sports de glace ;
– squash ;
– surf ;
– taekwondo et disciplines associées ;
– tennis ;
– tennis de table ;
– tir ;
– tir à l'arc ;
– triathlon ;
– voile ;
– vol à voile ;
– vol libre ;
– volley-ball.

Art. 2. – La durée de la validité des inscriptions est fixée, pour chaque sportif, en annexe au présent arrêté.

Art. 3. – Le directeur des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 2010.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des sports,
B. JARRIGE

(1) Les annexes au présent arrêté sont tenues à disposition du public sur un site internet relevant de la ministre chargée des sports : http://www.sports.gouv.fr.

Liste des sportifs de haut niveau

Il existe 4 sportifs correspondants à votre recherche

Nom Prénom	Fédération	Catégorie	Fin de droit	Club (Code postal)
BLARY Romain	Fédération Française de Natation	Senior	31/10/2011	17400
LARNOY Axelle	Fédération Française de Natation	Jeune	31/10/2011	17400
MICHAUD Cindy	Fédération Française de Natation	Jeune	31/10/2011	17400
SACRE Aurore	Fédération Française de Natation	Senior	31/10/2011	17400

Page 1 / 1

Effectuer une autre sélection

modernisation
Marchés publics
Contacts
à l'international
Le CNDS
Le Musée National du Sport
internationaux
Le calendrier des grandes compétitions internationales
Les équipements sportifs
Savoir nager près de chez vous
Protection de la santé des sportifs
Prévention de la violence et des discriminations
Études et rapports
Réglementation

CONTACTS | ANNUAIRES | SERVICES DÉCONCENTRÉS | MARCHÉS PUBLICS | MENTIONS LÉGALES | | | Plus d'options

95, avenue de France 75650 Paris CEDEX 13 tél. : 01 40 45 90 00
© Ministère des Sports

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Arrêté du 28 octobre 2010 relatif à la liste des sportifs espoirs

NOR : *SASV1028211A*

La ministre de la santé et des sports,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 221-2, R. 221-1 à R. 221-8 et A. 231-3 à A. 231-8 ;

Vu les décisions et avis de la Commission nationale du sport de haut niveau relatifs aux critères de délivrance de la qualité de sportif de haut niveau et au nombre de ces sportifs par discipline ;

Sur propositions des directeurs techniques nationaux,

Arrête :

Art. 1er. – A compter du 1er novembre 2010, sont inscrits sur la liste des sportifs espoirs les sportifs dont les noms figurent en annexe (1) du présent arrêté et relevant des fédérations françaises suivantes :

- aéronautique ;
- athlétisme ;
- badminton ;
- base-ball, softball et cricket ;
- basket-ball ;
- billard ;
- bowling et sports de quilles ;
- boxe ;
- canoë-kayak ;
- course d'orientation ;
- cyclisme ;
- équitation ;
- escrime ;
- étude et sports sous-marins ;
- football ;
- football américain ;
- golf ;
- gymnastique ;
- haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme ;
- handball ;
- handisport ;
- hockey ;
- hockey sur glace ;
- judo-jujitsu, kendo et disciplines associées ;
- karaté et disciplines associées ;
- lutte ;
- montagne et escalade ;
- motocyclisme ;
- natation ;
- parachutisme ;
- pelote basque ;

– pentathlon moderne ;
– roller skating ;
– rugby ;
– rugby à XIII ;
– savate, boxe française et disciplines associées ;
– ski ;
– ski nautique ;
– sociétés d'aviron ;
– sport automobile ;
– sport boules ;
– sports de glace ;
– squash ;
– surf ;
– taekwondo et disciplines associées ;
– tennis ;
– tennis de table ;
– tir ;
– tir à l'arc ;
– triathlon ;
– voile ;
– vol à voile ;
– vol libre ;
– volley-ball.

Art. 2. – La durée de la validité des inscriptions est fixée, pour chaque sportif, en annexe au présent arrêté.

Art. 3. – Le directeur des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 2010.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des sports,
B. JARRIGE

(1) Les annexes au présent arrêté sont tenues à disposition du public sur un site internet relevant de la ministre chargée des sports : http://www.sports.gouv.fr.

Liste des sportifs Espoirs et des partenaires d'entraînement

6 novembre 2009

Il existe 16 sportifs correspondants à votre recherche

Nom Prénom	Fédération	Catégorie	Fin de droit	Club (Code postal)
AABKARI Reyan	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	86000
BAHUET Alice	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	16000
BLARY Quentin	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17400
BOISLIVEAU Tanguy	Fédération Française de Natation	Partenaire d'entrainement	31/10/2011	17400
COHAT François	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17000
CUFFEL Dylan	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17400
GONCALVES Alexandre	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17000
GUIFFIER Fanny	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	86000
JEANNEAU Nathan	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	79000
JUCHEREAU Nicolas	Fédération Française de Natation	Partenaire d'entrainement	31/10/2011	17400
LANAU Corentin	Fédération Française de Natation	Espoir	31/10/2011	17400

Travailler au ministère
Le ministère et sa modernisation
Marchés publics
Contacts

durable
L'action de la France à l'international
Le CNDS
Le Musée National du Sport

et Paralympiques
Les événements sportifs internationaux
Le calendrier des grandes compétitions internationales

Sport et handicaps
Sport au féminin
Les équipements sportifs
Savoir nager près de chez vous

Promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé
Protection de la santé des sportifs
Prévention de la violence et des discriminations

et l'animation
Calendrier des formations
Études et rapports
Réglementation

CONTACTS | ANNUAIRES | SERVICES DÉCONCENTRÉS | MARCHÉS PUBLICS | MENTIONS LÉGALES

Plus d'options

95, avenue de France 75650 Paris CEDEX 13 tél. : 01 40 45 90 00
© Ministère des Sports